ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Echecs

Question écrite n° 50136

Texte de la question

M. Jean-Claude Beauchaud appelle l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur la decision de la Federation francaise d'echecs d'organiser dans la ville d'Orange la phase finale de la coupe de France d'echecs en juin prochain. Le president du club d'echecs de Clichy, champion de France 1996 et finaliste de la derniere coupe d'Europe, vient de faire connaitre au president de la Federation francaise d'echecs, apres consultation de ses joueurs qui en ont decide a l'unanimite, le refus de son club de participer a cette competition ; en effet, les joueurs et les responsables de ce club refusent de servir de caution de quelque facon que ce soit a une municipalite dirigee par le Front national, parti tristement connu par les prises de position de ses dirigeants sur l'inegalite des races. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que la Federation francaise d'echecs revienne sur son choix.

Données clés

Auteur : M. Beauchaud Jean-Claude
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50136
Rubrique : Jeux et paris
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1610